



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DE L'ART FUNÉRAIRE

DOSSIER DE PRESSE

Février 2025

Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com'

01 60 36 22 12

launay@bcomrp.com – zanifi@bcomrp.com



L'Art funéraire est à la fois connu et méconnu. Malgré les 42 000 cimetières français, chacun en a souvent une image biaisée par des idées reçues et des images stéréotypées déconnectées de la réalité.

Pourtant, chacun d'entre nous a été ou sera un jour en contact avec des éléments concrets de ce domaine bien spécifique : choisir un cercueil, une urne ou des fleurs..., faire graver un bijou ou une stèle de granit honorant le défunt, témoigner dans un registre de condoléances ou un livre d'or virtuel, réserver une concession en mairie ou faire ériger un monument funéraire, autant d'actes à la symbolique très forte, constituant une thérapeutique du deuil qui permet de transcender une des questions existentielles les plus anciennes de notre Humanité.



Sylvestre Olgiati,
Président de la CSNAF

La mission de l'Art funéraire est vaste et primordiale dans les moments de deuil. Cette activité remplit depuis toujours une fonction d'utilité sociale, en lien avec les rites funéraires, civils ou religieux, étapes codifiées qui aident à surmonter l'épreuve de la perte d'un proche, cérémonies sociales de la première importance rassemblant souvent, largement au-delà des proches, une communauté de vie.

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire fédère les acteurs de la filière amont de cette activité économique singulière, à la croisée de l'intime et du social, afin de préserver la tradition et l'innovation continue dont font preuve les artisans et les industriels, en veillant au maintien des bonnes pratiques. Au-delà de la défense des savoir-faire techniques et des usages, c'est bien le respect de l'importance de l'Art funéraire dans les rites collectifs et dans le processus de deuil personnel de chacun qui est pour nous fondamental.

Référence neutre et objective, la CSNAF est représentative des acteurs de la filière des fournisseurs. Au service de l'intérêt commun, elle accompagne les évolutions sociétales en matière d'obsèques et veille à l'évolution des réglementations lorsque, par exemple, des pratiques alternatives émergent dans l'espace public. Au cœur de ces missions, un objectif transverse et invariable : toujours œuvrer à protéger la dignité du deuil et des défunts.

S'agissant de la profession, notre mission consiste à servir au mieux ses intérêts collectifs à long terme, à rassembler et à fédérer la filière des fabricants d'Art funéraire et à défendre ces métiers-passions dans leur modernité toujours renouvelée. Conscients des évolutions progressives du marché, nous avons élargi notre Chambre à de nouvelles catégories professionnelles, en intégrant les négociants et les prestataires de services.

Cette volonté d'ouverture est assumée. Elle se double d'une volonté d'aller vers des publics élargis : nos adhérents plus nombreux, les opérateurs funéraires dans leur rôle direct au contact des familles ainsi que le grand public, souvent ignorant des pratiques malgré une curiosité naturelle et sincère. Nos actions à leur égard sont concrètes : documenter et enquêter, former et informer, rassembler et animer.

C'est ce que je suis particulièrement enthousiaste de partager avec vous.

L'Art funéraire : une filière indispensable pour accompagner l'étape délicate du deuil

Le deuil : un sujet complexe et délicat, commun à tous

¹ 76% des 18 – 24 ans déclaraient avoir déjà été affectés fortement par un décès, *Le deuil, une réalité vécue par 4 Français sur 10*, Etude CSNAF-CREDOC – Empreintes, 2016

² Cf. notamment *Le vécu et la perception du deuil et des obsèques* – Etude, CSNAF – CREDOC, 1999

Le deuil est un moment de vie douloureux, une étape difficile pour tous ceux qui sont amenés à la traverser. Toutes les strates d'âge sont fortement touchées lors du décès d'un proche et sont particulièrement affectés, y compris les plus jeunes¹.

Pour dépasser la peine et vivre leur deuil, les sociétés ont de tous temps intégré différents processus collectifs et individuels, indissociables d'une dimension rituelle propre à chacun, qu'il s'agisse de rites religieux, familiaux, spirituels..., toujours empreints d'une dimension symbolique forte.

Le rituel des obsèques constitue ainsi un élément fondamental du deuil. Il remplit trois fonctions complémentaires² :

- Un rôle psychologique et individuel, à destination de soi (le proche du défunt, l'organisateur) : l'implication individuelle dans la préparation des obsèques contribue à accompagner le franchissement personnel des étapes associées.
- Un rôle psychologique à destination de ceux qui restent : au-delà d'assurer au défunt un " passage " digne, les rites permettent à chacun de pouvoir se recueillir, et peuvent amener à se projeter, se questionner autour de son propre départ.
- Une fonction sociale, « à destination des autres » : l'importance de la dimension sociale du rite varie selon la sensibilité des personnes concernées. Mais souvent, les funérailles constituent un événement social particulier marquant aussi l'histoire d'un groupe, d'une famille. Elles rassemblent les familles et les proches, permettent de se recueillir ensemble, d'évoquer le souvenir du défunt, de se sentir soutenu aussi pour ceux qui survivent à un être cher.



En France, les rites funéraires sont majoritairement organisés autour de l'inhumation, historiquement ancrée, intégrée et ritualisée pour accompagner le défunt. La crémation, marginale jusque-là, n'a émergé que dans les années 90 mais a progressé jusqu'à représenter plus de 40% des obsèques depuis 2020.

Ces moments, qui ne représentent qu'un temps dans le déroulé des obsèques, sont pourtant ce qui les structure : la sépulture demeure un repère pour la psyché qui admet et accepte ainsi mieux une séparation définitive avec l'être cher.



L'ensemble des produits, services et accompagnement mis à disposition des proches pour préparer et vivre ces obsèques, dans le respect des rites de chacun, sont en ce sens essentiels.

Conscients de ces impératifs, les opérateurs des arts funéraires, artisans et industriels, dans ces moments complexes, si intimes et sociaux à la fois, ont une mission d'intérêt commun fondamentale.

L'Art funéraire : Marché, traditions et évolutions sociétales

En France, le secteur de l'Art funéraire, ce sont :

- + de 630 000 convois et cérémonies par an (+ de 660 000 pendant les années Covid)
- 25 000 collaborateurs chez les opérateurs funéraires et 5 000 chez les fournisseurs
- Un chiffre d'affaires global de 3 128 M€ en 2023.

C'est une filière économique incontournable, faisant intervenir une large variété d'acteurs, des PME régionales aux fabricants industriels, et couvrant un ensemble de métiers et d'activités qui œuvrent au bon déroulement des obsèques :

- Cercueils, capitons et urnes funéraires,
- Caveaux et fossoyage,
- Tombes et monuments funéraires, entretien,
- Créations florales, artificielles ou naturelles,
- Plaques funéraires et articles souvenir, travaux de gravures,
- Annonces et papeterie,
- Véhicules funéraires, matériel,
- Thanatopraxie,
- Aménagement de chambres funéraires et de salles de cérémonie
- Etc.

Les obsèques sont un événement ponctuel et douloureux, que les acteurs de l'Art funéraire comprennent et accompagnent, aux côtés des pompes funèbres, avec dignité.

La population française reconnaît la spécificité de ce secteur d'activité, ce que confirment 75% des Français³ lorsqu'ils affirment que les professionnels du funéraire ont fait partie des métiers de « première nécessité » pendant la crise sanitaire du Covid-19.

Sa fonction est fondamentalement sociale et utile, un positionnement moteur dans l'action de la Chambre Syndicale Nationale des Arts Funéraires (CSNAF).

³ *Les Français et les obsèques,*
6^e baromètre
CSNAF-CREDOC
mai 2024

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF), un regroupement d'intérêt social commun

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire a pour objet social d'assurer la pérennité des Arts Funéraires, de leur utilité sociale et économique ainsi que des savoir-faire et des métiers.

Elle accompagne les professionnels du secteur et soutient les métiers associés, répond aux besoins de la société s'agissant des différentes composantes des obsèques, tout en préservant les rites et le processus de deuil.

Pour mener cette mission à bien, elle développe quatre axes d'intervention :

- Etudier la société et mener une réflexion collective pour valoriser les savoir-faire des acteurs des arts funéraires ;
- Réunir tous les métiers de cette industrie : cercueils, capitons, plaques, vases, fleurs, accessoires, monuments, urnes, soins aux défunts et matériels de thanatopraxie, registre de condoléances, véhicules funéraires, caveaux... ;
- Défendre tous les métiers de la filière amont du funéraire ;
- Informer les adhérents, les opérateurs funéraires et le grand public de l'actualité et des enjeux de la filière.

La CSNAF obéit à une exigence éthique forte, et s'engage à assurer l'ensemble de ses missions dans le strict respect des arts et rites funéraires. Elle est également garante des principes des arts funéraires, avec respect, décence et dignité.

Organisation et chiffres-clés

La CSNAF est née dans les années 60, de la fusion de la Fédération des Chambres Syndicales de l'Art funéraire, la Chambre Syndicale de la Région Parisienne, la Chambre Syndicale de la Région Lyonnaise et la Chambre Syndicale de la Région de Marseille.

Elle compte 47 adhérents, tous professionnels français de l'Art funéraire, dont des maisons artisanales à l'activité inscrite au registre des métiers d'art.

Elle interagit avec de nombreux interlocuteurs : pompes funèbres, marbriers et professions associées (fleuristes, thanatopracteurs, crématoriums, cimetières, hôpitaux, morgues...), acteurs institutionnels, associations, chercheurs, etc.

Son Conseil d'Administration est composé de 11 professionnels du secteur, élus par l'ensemble des adhérents, qui ont pour mission, sous l'autorité du Président, de mettre en place la politique de la Chambre et des actions afférentes.



Une Chambre dynamique, soucieuse de livrer une photographie juste et transverse de la filière qu'elle représente et plus largement, des enjeux et contours de l'Art funéraire

La CSNAF est une instance représentative de l'Art funéraire dans son intégralité : regroupant initialement des artisans, fabricants et constructeurs, fournisseurs des établissements de pompes funèbres, elle élargit l'adhésion en 2024, aux fournisseurs de services, aux activités de négoce et aux éditeurs de logiciels.

Dynamique et efficace, la Chambre est génératrice d'un grand nombre d'informations, études et rendez-vous à destination des acteurs de la filière, mais aussi de l'écosystème de ce secteur, contribuant à en livrer un éclairage objectif et profond.

Pour soutenir la connaissance du secteur et remplir sa mission d'information des publics, la Chambre syndicale commandite régulièrement à des observatoires neutres - comme le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) - des études sur le rapport des Français au deuil, ainsi que des études de suivi économique auprès des fournisseurs et opérateurs du secteur.

Des études et synthèses partagées en toute transparence

La CSNAF publie régulièrement des études qu'elle met à la disposition des professionnels, journalistes, chercheurs, etc., directement sur son site internet : <https://csnaf.fr/csnafr-publications/>.

En 2024, la CSNAF a publié deux études importantes :

- [6^e baromètre « Les Français et les obsèques »](#), réalisé par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) - mai 2024.

Depuis près de 20 ans, cette étude nationale unique interroge les perceptions et attentes de la population française sur la place des obsèques dans le processus de deuil.

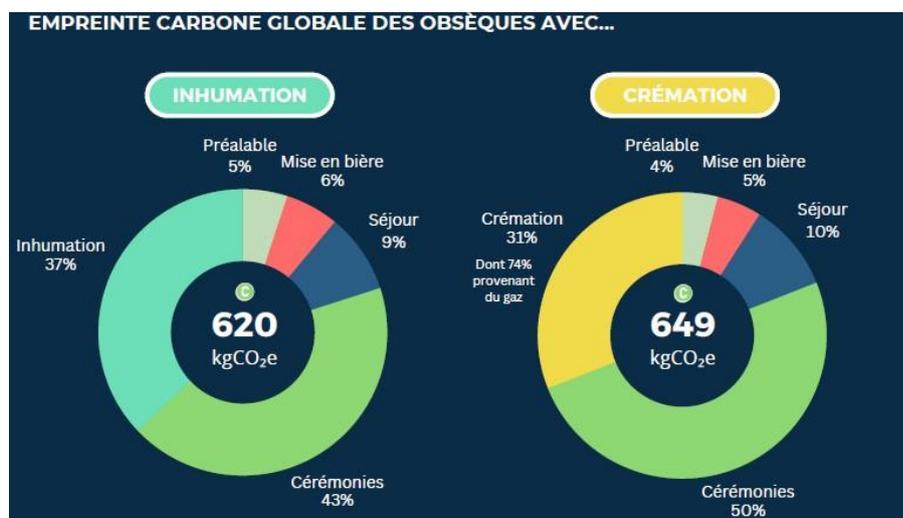
Premier baromètre publié depuis la pandémie de Covid-19, [il nous renseigne sur l'état d'esprit et les choix des Français](#). Des items comme les regroupements physiques et la présentation du défunt avant la fermeture du cercueil, par exemple, ont pris de l'importance pour les répondants.

- [« Comprendre l'empreinte carbone des rites funéraires : inhumation et crémation »](#), réalisée par le cabinet OuiACT⁴ - octobre 2024

Cette étude inédite interroge le volet environnemental des obsèques : c'est la première fois que l'empreinte carbone des obsèques, dans toutes les étapes et dimensions qui la composent, est précisément évaluée.

« Comprendre l'empreinte carbone des rites funéraires : inhumation et crémation » porte ainsi sur l'entièreté d'un processus d'obsèques, de la prise en charge du corps suite à un décès, jusqu'à la fin de la dernière cérémonie, après une inhumation ou une crémation, en passant par la mise en bière, le séjour en chambre funéraire et les cérémonies.

⁴ OuiACT accompagne les entreprises et collectivités dans la définition, puis le déploiement de leur stratégie bas-carbone.



Les enseignements de l'étude permettent de comprendre et mesurer l'impact écologique réel des rites funéraires, pour éclairer les choix de la filière, comme des particuliers. L'étude délivre des résultats concrets et déconstruit un certain nombre d'idées reçues, notamment sur le bilan carbone de la crémation et de l'inhumation.

Les Prix de la Recherche sur les Rites et Pratiques Funéraires

Pour encourager la production intellectuelle et valoriser des mémoires et thèses universitaires portant sur les rites et pratiques funéraires, la CSNAF crée en 2025 deux prix : un prix thèse de doctorat (3 000 €), un prix mémoire de master 2 (1 500 €).

Lancée en partenariat avec le réseau « Les Morts. », Cette initiative vise à récompenser des travaux de recherche approfondis et accessibles sur les rites et pratiques funéraires. Elle s'adresse aux jeunes chercheurs et chercheuses des sciences humaines et sociales.

Des ressources variées pour accompagner les familles

La CSNAF produit également un grand nombre de vidéos pédagogiques et ouvrages fournissant des explications neutres sur les fabricants et les produits, mis à disposition dans les agences funéraires, sur le site www.csnaf.fr, ainsi que sur la [chaîne YouTube CSNAF Décès-info](#).



Pour soutenir les Pompes Funèbres dans leur accompagnement des familles en deuil, la CSNAF édite le site grand public www.deces.info.fr.

Le Salon FUNÉRAIRE PARIS : le point de rencontre des acteurs de la filière des Arts Funéraires

La CSNAF a créé en 1987 le rendez-vous national de la filière : le Salon FUNÉRAIRE PARIS. Près de 30 ans plus tard, il est devenu la référence des professionnels de l'Art funéraire.

Le Salon a lieu tous les 2 ans à l'automne, et regroupe 8 secteurs d'activité représentés sur les stands :

- Le souvenir
- Le soin
- Les services
- La cérémonie
- La tombe
- Les distributeurs funéraires
- Les machines et outillages
- La presse et les organisations professionnelles.

En 2023, lors de sa dernière édition, le Salon FUNÉRAIRE PARIS a rencontré un très beau succès : il a accueilli 217 exposants, dont 30 nouveaux, et a enregistré une hausse de 22% de la fréquentation. Plus de 6000 visiteurs professionnels, tous décisionnaires de la filière, sont venus de la France entière mais également de l'international avec un visitorat issu de plus de 60 pays, représentant les :

- Pompes funèbres
- Marbriers funéraires
- Articles funéraires
- Thanatopraxie, ambulances, carrosseries, transport funéraire
- Crématoriums, fleurs, cimetières, columbariums
- Formation, éducation, architectes, paysagistes
- Hôpitaux, centres médicaux, maisons de retraite, collectivités locales, assurances.



En 2025, le [Salon FUNÉRAIRE PARIS](#) se tiendra au Parc des Expositions du Bourget du mercredi 19 au vendredi 21 novembre 2025, signant sa 20ème édition.

La CSNAF a enrichi la programmation du Salon au fil des ans, et prépare des animations complémentaires. FUNERAIRE PARIS accueillera notamment cette année :

- Le concours d'éloquence des Maîtres de Cérémonie, créée en 2021 en partenariat avec la Fédération Nationale du Funéraire (FNF)
- Le concours Funéraire d'Or qui récompense trois innovations marquantes, lancé pour la première fois en 2023
- La remise des Prix de la Recherche, une action initiée en 2025

La CSNAF soutient et accompagne des initiatives d'intérêt général à destination des décideurs institutionnels et du grand public

Les Assises du Deuil : alerter le législateur

La CSNAF soutient les Assises du deuil organisées par l'association Empreintes – Accompagner le deuil.

Prenant la suite des premières Assises du funéraire, organisées par la CSNAF au Sénat en 2016, une première édition des Assises du deuil s'est tenue le 12 avril 2019 au Palais du Luxembourg à Paris.

Elle a permis d'informer, alerter et mobiliser décideurs publics et privés sur le deuil, sujet d'intérêt général, pour prévenir des risques sanitaires, sociaux et économiques liés. La deuxième édition s'est tenue en juin 2021. Chaque édition est l'occasion de dévoiler de nouvelles études, montrant notamment que le deuil, très courant puisque touchant une grande majorité de Français, devient cependant de plus en plus invisible et inaudible dans la société actuelle.

Empreintes- Accompagner le deuil est une association non confessionnelle, apolitique et reconnue d'intérêt général. Elle partage avec la CSNAF une mission commune : inscrire le deuil de façon transversale dans plusieurs domaines de la société pour que ceux qui restent ne soient pas seuls dans leur souffrance, en impulsant une législation et une politique publique interministérielle.

La CSNAF et l'association Empreintes - Accompagner le deuil envisagent d'ailleurs prochainement une nouvelle édition des Assises du Deuil.

Le Printemps des cimetières : accueillir le grand public

La CSNAF soutient la valorisation du patrimoine funéraire, à travers des initiatives comme Le Printemps des cimetières, rendez-vous culturel et patrimonial d'exception dédié à la mise en lumière du patrimoine funéraire à travers la France. Organisé par l'association Patrimoine Aurhalpin, il se tient chaque année depuis 2016 le temps d'un week-end du mois de mai. Devenu un événement national, il propose une occasion unique de redécouvrir et de valoriser les lieux de mémoire, d'art et d'histoire que sont les cimetières, riches d'artisanat funéraire. Lors de l'édition 2023, il a coordonné 387 événements.

La CSNAF est partenaire du Printemps des cimetières depuis 2019.

L'édition 2025 aura lieu du 16 au 18 mai 2025.

Les enjeux de l'Art funéraire, défendus et accompagnés par la CSNAF

Le marché de l'Art funéraire est soumis à un paradoxe : on lui reproche souvent une trop grande mercantilisation. Pourtant, face au besoin sociologique de « s'approprier » les rites pour mieux vivre les obsèques, la diversité des produits et services proposés par les fournisseurs, loin de mercantiliser la relation au deuil, répond à la demande croissante des familles de personnaliser les funérailles pour accompagner leur défunt.

Celles-ci déclarent d'ailleurs avoir une perception largement positive des professionnels du funéraire à 84%⁴, un taux stable depuis 40 ans, et une statistique rare tous secteurs et marchés commerciaux confondus.

⁴ *Les Français et les obsèques*, 6^e baromètre CSNAF-CREDOC mai 2024

Origine géographique des produits et services : conçu et fabriqué en France

Les artisans et industries régionales développent et fournissent des produits et services issus d'une longue tradition du savoir-faire français des arts funéraires. Dans cette dynamique, la CSNAF, dans la plus grande transparence, œuvre pour l'affichage des origines des produits et leur qualité tout au long du processus d'accompagnement des familles.



Créatifs, ces acteurs savent aussi renouveler les produits et services, sur un marché très spécifique où les besoins et demandes, non-exprimés, sont à anticiper.

Enjeu métier : encourager la formation

Métiers de passion, les métiers de l'Art funéraire continuent à fédérer, de générations en générations et / ou attirant de nouveaux profils. Néanmoins, le recrutement et le manque de personnel qualifié risquent d'entraîner de profondes modifications dans un futur proche⁵.

⁵ Enquête FUNERAMA, 2023

Dans ce contexte, la CSNAF vient de créer une commission formation qui doit faire émerger les besoins concrets en outils de formation, et concevoir des supports à destination des écoles et centres de formation : cette action est primordiale, c'est un axe majeur pour le développement de la filière métiers.

Dans le même esprit, la CSNAF est toujours dans son rôle lorsqu'elle amplifie la voix des professionnels du secteur, et des thanatopracteurs notamment. La profession est soumise à un numerus clausus qui contraint le nombre des praticiens, or le secteur a besoin de professionnels. La CSNAF a porté la question au gouvernement le 15 février 2024 par l'intermédiaire de Madame Annick Billon, sénatrice de Vendée.

Un enjeu environnemental présent tout au long de la chaîne d'activité

Comme toutes les filières, les professionnels de l'Art funéraire sont conscients des enjeux environnementaux liés à leur activité, notamment lorsqu'ils travaillent à partir de matières premières nobles et naturelles.

La démarche des fabricants de cercueils adhérents à la CSNAF en est un exemple : ils utilisent du bois, matériau naturel et écologique, renouvelable, et participent à faire vivre durablement des forêts françaises gérées de manière responsable.

Répondant à sa mission d'information aux adhérents et au public, la CSNAF anticipe la réglementation à venir sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). Pour faire le point sur l'impact écologique de la filière, la Chambre syndicale a commandé en 2024 une étude qui doit analyser le bilan carbone des obsèques, soit l'ensemble des dépenses carbone, du décès jusqu'à la fin de la dernière cérémonie, et dont les résultats sont attendus d'ici quelques mois.

Au-delà d'une anticipation de mise en conformité, il s'agit d'un réel point d'intérêt et de responsabilité pour les acteurs du secteur engagés dans la préservation de l'environnement. Une démarche qui s'inscrit au cœur des préoccupations des entreprises, qu'elles relèvent de l'artisanat ou de l'industrie.

Enjeux sociétaux : de nouvelles pratiques autour du deuil

L'inhumation et la crémation sont les deux rites ancestraux communs à l'ensemble de l'humanité. En France, où l'inhumation était traditionnellement ancrée, les opérateurs des arts funéraires ont accompagné un changement sociétal majeur : les crémations représentent aujourd'hui 40 à 45% des interventions, augmentant ainsi d'1% par an depuis 40 ans.



Bien que peu répandues à l'international et non autorisées en France, de nouvelles pratiques alternatives émergent dans l'espace public, comme l'humusation (ou terramation, transformation du corps en compost) ou l'aquamation (disparition des tissus organiques par traitement chimique liquide). Ces nouvelles techniques de transformation du corps des défunts posent des questions éthiques et des interrogations sur leurs conséquences sur le processus de deuil des familles et leur cohérence avec les rites sociaux séculaires structurant les étapes des obsèques.

La CSNAF est membre du Conseil National des Opérations Funéraires (CNOF), organisme consultatif qui rend des avis auprès du gouvernement. A ce titre, elle est consultée par des instances décisionnaires, en tant que conseiller garant de l'intérêt des clients du secteur, afin d'éclairer les questions sociétales auxquelles le législateur doit répondre. Elle endosse alors son rôle d'expert et intervient dans les débats qui interrogent l'apparition de nouvelles demandes liées aux rites funéraires.

Les interventions des membres de la CSNAF en tant que tierce partie neutre sont motivées par la préservation d'un élément essentiel lié à la perte d'un être cher : la possibilité du deuil.

Bien que les produits suivent des tendances de consommation et les demandes des familles, les principes fondateurs de l'Art funéraire demeurent : les acteurs de l'Art funéraire s'organisent pour répondre à ces enjeux, toujours dans le rôle qui est le leur, et dans le respect de leur devoir moral de respect, décence et dignité, via la CSNAF.

Retrouvez l'ensemble des actualités de la CSNAF sur son site www.csnaf.fr.

ACTUALITÉS



11 Déc. 2023

**FUNÉRAIRE PARIS 2023
une édition
exceptionnelle**

FUNÉRAIRE PARIS 2023, le salon de référence de l'art funéraire de la CSNAF, a connu un succès exceptionnel du 22 au 24 novembre 2023

[→](#)



12 Mai 2023

**Les résultats de l'enquête
Funérama – étude
CREDOC 2022**

Les données de l'enquête de 2012 ont été recalculées en prenant les mêmes variables de redressement qu'en 2022. De plus, la population mère utilisée

[→](#)



19 Jan 2023

**Les Métiers de l'Art
Funéraire en France
en images**

Découvrez la diversité des arts funéraires français ainsi que les hommes et les femmes qui mettent leur savoir-faire et leur passion au service des

[→](#)



19 Jan 2023

**Funéraire Paris 2023 :
SAVE THE DATE !**

Rendez-vous de référence de l'Art Funéraire depuis 35 ans, FUNÉRAIRE PARIS réunit tous les deux ans l'ensemble des acteurs de la filière pour développer

[→](#)



14 Mai 2022

**Les Français face au deuil
– étude CREDOC 2019**

Le 12 avril 2019, au Palais du Luxembourg, se tenaient les Assises du Deuil, organisées par l'association Empreintes et dont la CSNAF était partenaire. Une

[→](#)



15 Fév 2022

**Clôture des Assises du
Deuil 2021**

Le 8 février dernier ont eu lieu la clôture des Assises du Deuil organisées par l'association Empreintes et dont la CSNAF était partenaire. Une après-midi en présentiel

[→](#)